

Le projet pédagogique

MICRO CRECHE L'ARCHE DES PETITS LOUPS

PRESENTATION

Une micro-crèche est une structure d'accueil collective accueillant régulièrement ou occasionnellement 10 enfants, encadrés par des professionnels de la petite enfance.

La micro crèche « L'arche des petits loups » est une structure privée gérée par Ludivine Cuiet, auxiliaire puéricultrice diplômée d'état.

La structure accueillera 10 enfants entre 10 semaines et 4 ans, de façon régulière ou occasionnelle.

Elle sera ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h (horaires adaptables selon demandes).

Les enfants seront encadrés par une éducatrice de jeunes enfants diplômée d'état, deux auxiliaires puéricultrices diplômées d'état et une aide de crèche diplômée du CAP petite enfance.

LE PROJET EDUCATIF

I. Objectifs, pédagogie

Nous souhaitons que notre structure adhère à certaines valeurs éducatives qui pour nous sont essentielles à l'accompagnement de l'enfant en milieu collectif:

- L'enfant est unique et reçoit une prise en charge individualisée.
- Favoriser l'autonomie et la confiance en soi.
- Respect de l'enfant dans son intégrité.
- Respect du rythme et des besoins de chaque enfant.
- Donner une importance particulière à la communication avec l'enfant, quel que soit son âge (communication non violente).
- La sécurité affective.

Afin de mettre en pratique ces valeurs, nous avons choisi d'axer notre projet sur les travaux de Maria Montessori.

La pédagogie Montessori, qu'est ce que c'est ?

« Aide moi à faire seul... »

Cette méthode a été fondée au début du XXème siècle par le docteur italien, Maria Montessori. Son principe premier est de considérer que chaque enfant est unique et différent et que de là, il réclame un accompagnement individualisé adapté à ses besoins et ses compétences propres.

Les grands principes

Favoriser la confiance en soi, l'autonomie, tout en permettant à l'enfant d'évoluer à son propre rythme et en toute liberté.

Dès lors que l'enfant se trouve dans un environnement propice, accompagné par un éducateur qui s'adapte à lui et le stimule, l'enfant apprend par lui-même, à son rythme

« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir. » Maria Montessori.

- Respecter le rythme de l'enfant : Observer et respecter les « périodes sensibles » de l'enfant. Chaque enfant avance à un rythme différent sans pour autant être qualifiés de "rapide" ou de "lent". Il s'agit alors de les respecter sans jugement particulier.
- Un environnement et du matériel adapté. Tout doit être sécurisé mais à portée de l'enfant. L'enfant « choisit » ce qu'il a envie de faire. Il est plus profitable d'agir sur l'environnement de l'enfant que sur l'enfant lui-même. Un environnement adapté permettra à l'enfant d'avoir une certaine liberté qui permettra de développer son autonomie et son épanouissement.
- L'expérimentation : L'enfant doit expérimenter, et ce avec tous ses sens. Il a besoin pour cela d'un matériel qui l'attire par sa beauté et ses couleurs, qui lui procure une sensation agréable lors de sa manipulation. Cela permettra de prendre confiance en lui.

II. L'accueil

1. Le premier rendez-vous (parents, enfant et référent)

C'est une rencontre entre les parents, l'enfant et le référent. Elle doit permettre de rassurer les parents, d'être à l'écoute de leurs inquiétudes et de répondre à toutes leurs questions. Elle doit poser les bases d'une relation de confiance réciproque et permettre d'identifier la place de chacun. Est prévu, une visite des locaux, la rencontre avec l'équipe encadrante. Cela permettra de créer un premier lien de confiance.

2. L'adaptation

L'adaptation permet surtout de faire en sorte que la séparation, qui reste un moment douloureux, se passe en douceur et soit la moins traumatisante possible. Une adaptation doit être progressive c'est-à-dire qu'au cours de la première semaine, parents et enfants se familiarisent ensemble et peu à peu dans la structure. Les informations communiquées par le parent accompagnant permettent à l'équipe de prendre l'enfant en charge en respectant son rythme et ses habitudes.

Première semaine :

1er jour : prise de contact : le parent reste une heure avec son enfant en expliquant aux personnels ses habitudes.

2ème jour : l'enfant reste une heure seul.

3ème jour : l'enfant prend un repas à la micro crèche.

4ème jour : l'enfant prend un repas et fait une sieste.

5ème jour : l'enfant prend deux repas (déjeuner et goûter) et fait une sieste.

Deuxième semaine : allongement progressif de la durée de l'enfant à la micro crèche jusqu'à atteindre le temps souhaité.

L'accueil de l'enfant s'effectue de préférence avec le même personnel référent pour favoriser cette adaptation.

Ce protocole est donné à titre indicatif et pourra éventuellement être revu en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille.

3. Journée type à la crèche (grands)

- 6H30-9H : accueil des enfants : jeux libres, histoires et comptines.
- 9H-11H15 : change, activités dirigées et jeux libres.
- 11H15-12H : repas.
- 12H00-12h30 : change.
- 12h30-15h30 : sieste et jeux libres.
- 15H30-16h: goûter.
- 16H-17h : histoires ou activités de psychomotricité ou de construction.
- 17h-19h30 : jeux libres, départ.

4. Accueil et retrouvailles au quotidien

L'accueil commence par les transmissions entre les parents et l'équipe, en présence de l'enfant. Cela permet à l'équipe de connaître la nuit qu'a passée l'enfant, l'heure du petit déjeuner et d'éventuelles informations importantes qui permet la bonne prise en charge de l'enfant.

Les transmissions sont aussi faites au départ de l'enfant. Celles-ci permettant à l'équipe de partager et informer les parents de la journée qu'a passé l'enfant (repas, siestes, activités...).

Cela permet un dialogue au quotidien, un échange entre parents et professionnels. Tout cela est important pour la bonne prise en charge de l'enfant mais permet aussi de répondre aux questions que seraient amenés les professionnels à poser aux parents et inversement.

III. Les soins

C'est une réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant. La qualité du soin est importante pour la prise en charge de l'enfant. Celui-ci doit se sentir en sécurité et en confiance dans sa relation avec les accueillants des structures d'accueil afin de pouvoir s'épanouir et s'ouvrir aux autres. Ces temps sont également pour l'enfant des repères dans la journée. Trois temps de soin rythment la journée d'accueil.

1. Le repas

C'est un moment important, un moment de plaisir, de convivialité, de détente, d'échanges et de découvertes.

Chez les plus grands : un repas collectif vers 11h30 sera donné, ainsi qu'un goûter vers 15h30.

Les enfants se lavent les mains avant le repas, distribuent les assiettes, couverts et verres aux camarades chacun leur tour et débarrassent pour l'apprentissage de l'autonomie.

Ils mangent en groupe sur une table et sur des chaises adaptées à leur âge.

Chez les bébés, les repas seront donnés toutes les 3 à 4h (en fonction de la demande du parent). Donc le déjeuner sera donné 3 ou 4h après la prise du petit déjeuner. Les repas seront donnés selon le rythme des enfants (pas d'heure précise).

Le biberon (ou repas) est donné « dans les bras » du professionnel lorsque l'enfant ne tient pas encore assis. Puis installé sur une table avec une chaise adaptée à son âge lorsqu'il gère correctement la position assise.

Aucun repas ne sera donné dans un transat ou chaise haute.

2. Le change

Le change est un moment important de communication (verbalisation des gestes par exemple). C'est aussi un moment d'échange individualisé privilégié,

de bien-être, de plaisir qui permet à l'enfant de découvrir son corps. Les changes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant et aussi souvent que nécessaire, en veillant au bon état de la peau de l'enfant et en y apportant les soins nécessaires.

A propos de la propreté : dans notre société, l'acquisition de la propreté est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant. Celle-ci est le projet de l'enfant et non celui de l'adulte. L'acquisition de la propreté doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters), et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne pas être perçue comme une contrainte. Chaque enfant est différent et ne réagit pas de la même façon face à ce nouvel apprentissage. Il est important de respecter le rythme de chacun. Le rôle de l'adulte est d'apporter du soutien et un accompagnement par l'encouragement.

Le change est proposé « couché » ou « debout », suivant l'envie et la demande de l'enfant, sur un plan de change adapté.

Nous utilisons un gant et de l'eau pour les changes. Possibilité d'apporter vous-même liniment ou lait de toilette avec du coton.

Les couches type « culottes » sont proposées aux enfants en apprentissage de la propreté.

Un pot et un WC (adapté) sont à disposition pour l'enfant en apprentissage de la propreté.

3. La sieste

Dormir est un besoin essentiel dans le développement de l'enfant. Pendant le sommeil, l'ensemble des acquisitions de l'enfant se mettent en place de façon progressive. Le temps de repos est nécessaire pour que l'enfant puisse à nouveau découvrir, explorer, s'éveiller au monde qui l'entoure.

Chez les bébés, leur rythme est respecté. Ils font la sieste lorsque le besoin s'en fait sentir et ils se réveillent lorsqu'ils l'auront décidé.

Nous privilégions les lits au sol depuis le plus jeune âge, mais suivant les besoins, il est possible de proposer un lit à barreaux.

Chez les plus grands, une sieste après le repas est prévue en collectivité. Ils se réveillent également lorsqu'ils ne sentent plus le sommeil.

Deux dortoirs permettent d'accueillir les petits d'un côté et les plus grands de l'autre. Ceux-ci dorment dans un lit au sol également, dont ils gardent la place quotidiennement.

IV. LE DEVELOPPEMENT

Le vécu dans la structure d'accueil joue un rôle dans ce développement de l'enfant. On peut définir trois grands axes de développement : Affectif et Social, Cognitif et Psychomoteur.

1. Le développement affectif et social

Le premier lieu où l'enfant établit ces relations aux autres est la famille. La structure d'accueil permet la continuité de ce besoin social chez l'enfant. Elle est un lieu qui favorise les interactions. Entre l'adulte et l'enfant et entre les enfants entre eux. Cela permet à l'enfant d'établir des relations pour exister en tant qu'individu.

2. Le développement cognitif

L'enfant a un rythme qui lui est propre. Ses activités incluent des processus cognitifs tels la perception, l'apprentissage, la mémoire, le langage et la pensée. Ainsi, il évolue intellectuellement au quotidien. C'est également en agissant sur l'environnement que l'enfant construit ses premiers raisonnements. La structure d'accueil participe au développement cognitif de l'enfant. Elle l'accompagne dans sa croissance et son autonomie.

3. Le développement psychomoteur

Le développement psychomoteur est l'évolution des acquisitions sensorielles, motrices et cognitives d'un individu au cours de sa vie. L'enfant perçoit le monde extérieur à travers son corps. L'environnement familial et la structure d'accueil sont pour lui des lieux d'expérimentations : ils favorisent l'éveil des sens (ouïe, vue, odorat, toucher). Ils permettent à l'enfant de se découvrir, d'évoluer à son rythme.

V. L'EVEIL

Pour permettre à l'enfant un plein épanouissement de son potentiel, physique, psychologique, affectif et intellectuel, les équipes éducatives des structures d'accueil proposent d'une part des temps de jeux libres, et d'autre part des activités riches, variées et stimulantes. Ces temps seront également pour lui de vraies sources de plaisir. Jeux, jouets et activités sont adaptés à son âge et à son stade de développement.

1. Le jeu

C'est un élément fondamental dans la structuration de l'enfant et de sa personnalité. En jouant, l'enfant se construit, grandit, s'enrichit, fait ses propres expériences.

C'est pourquoi, la structure d'accueil doit être un lieu stimulant, aménagé de façon à pouvoir répondre au mieux à ce besoin essentiel. Les jouets sont les accessoires du jeu, ils favorisent l'éveil et l'épanouissement de l'enfant.

Nous proposerons (entre autre), des jeux inspirés des travaux de Maria Montessori.

En ce qui concerne les plus jeunes enfants (- de 1 an), l'équipe éducative assurera la prise en charge des tout-petits dans leurs besoins de contacts physiques, de tendresse et d'individualité. Le maternage tient une place essentielle dans la première année de vie. Le rôle des jouets sera de stimuler les sens et de répondre à leurs besoins.

2. Les jeux libres

Le jeu libre est un temps privilégié durant lequel l'enfant expérimente, découvre, entretient la créativité, l'imagination et la socialisation. Laisser l'enfant jouer librement, c'est lui permettre d'être autonome. L'objectif des structures d'accueil est d'aménager l'espace de manière à accompagner au mieux l'enfant dans ce temps.

Une structure de motricité est à disposition permanente pour les enfants ainsi qu'un tableau ardoise pour le dessin. Mais aussi toute sorte de jeux et jouets mis à leur portée, dont ils peuvent disposer à chaque instant.

La micro-crèche dispose également d'un coin lecture et d'un espace « Nido » pour les bébés.

3. Les activités dirigées

Elles permettent à l'enfant de développer des aptitudes motrices, sensorielles et cognitives et à favoriser l'expression. Elles ne sont pas obligatoires et doivent être un plaisir auquel l'enfant participe de façon volontaire. Elles sont accompagnées de petites consignes qui permettront à l'enfant de se familiariser avec « les règles ».

Pour les plus grands : des activités dirigées comme la peinture, la pâte à modeler, le bac à graines etc... permettent de développer sa créativité et son sens du toucher.

Les jeux de construction (empilage, cube...), permettront de développer et améliorer sa préhension.

Les puzzles, jeux de sociétés (adaptés à leur âge) développeront leur réflexion.

Les parcours de motricité permettront à l'enfant de développer ses capacités motrices.

4. Les sorties, les activités extérieures

Des activités extérieures sont prévues. Du jardinage, des jeux d'eau (en été), des bacs à sables.

Des sorties seront également prévues (une autorisation de sortie sera demandée aux parents à chaque sorties) : fermes, spectacles, promenades dans les bois...

Des intervenants extérieurs pourront aussi venir à la crèche pour faire faire des activités aux enfants (chant, musique...)

IV. LA COMMUNICATION

Nous mettons un point d'honneur sur la communication, qu'elle soit entre professionnels et enfants, entre professionnels et parents ou entre professionnels entre eux.

Pour ce qui est de la communication avec les enfants. Nos principes et usages:

- Verbaliser les actions faites à l'enfant.
- Utiliser la communication non violente et la communication positive.
- S'adresser à l'enfant de façon individuelle.
- Se mettre à hauteur de l'enfant pour communiquer.
- Utilisation de la communication gestuelle (LSB : Langue des Signes pour Bébé)